



**Assises alsaciennes de la
prévention et de la protection de
l'enfance :
donnons la priorité au
logement !**

Lettre ouverte à Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Strasbourg, le 9 janvier 2025

Monsieur le Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

Il y a urgence.

Depuis plusieurs mois, dans les structures d'accueil des associations, sur les campements, dans les établissements scolaires, nous observons avec une vive inquiétude la très forte dégradation des conditions de vie de familles aux droits incomplets qui jusque-là étaient logées, comme l'exige la loi française. Ces familles, qui ont démarré une nouvelle vie en France et ont pour projet d'y rester – en témoigne la présence assidue de leurs enfants à l'école – ne se voient plus proposer d'autres alternatives qu'un retour dans leur pays d'origine... ou un retour à la rue.

Ainsi, on estime qu'en ce début d'année à Strasbourg, 80 à 100 enfants dorment dehors.

Faut-il le rappeler une fois encore ? L'hébergement d'urgence est un droit inconditionnel.

Vous le savez, en 2024 comme au cours des années précédentes, de nombreuses initiatives citoyennes ont eu pour objet d'alerter sur cette situation et de proposer des solutions d'hébergement pour ces enfants et leurs familles, parfois en vain.

Nous considérons que la gestion de cette crise de l'hébergement d'urgence est de la responsabilité non seulement de l'État mais aussi des collectivités territoriales, qui disposent des moyens techniques et financiers pour mettre à l'abri ces enfants et leurs familles. Là où un danger imminent se présente, la notion de partage de compétences ne peut être brandie comme excuse légale pour ne pas agir.

Le 18 décembre dernier, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a adopté une motion par laquelle il « *affirme son engagement à protéger les droits fondamentaux des enfants et leurs familles ainsi qu'à garantir des conditions de vie dignes pour toutes et tous [...], propose à la Préfecture, à la Ville de Strasbourg, à la Collectivité européenne d'Alsace et à la Région Grand-Est de mettre en œuvre un plan d'action global pour éradiquer le sans-abrisme dans notre métropole en mobilisant des moyens humains et financiers, s'engage à mobiliser son patrimoine vacant pour accompagner l'hébergement d'urgence en partenariat avec les associations mobilisées en faveur du droit au logement pour toutes et tous.* »

Nous saluons cette prise de position.

Le 23 janvier, la Collectivité européenne d'Alsace organisera, sous votre présidence, les Assises alsaciennes de la prévention et de la protection de l'enfance, sur le thème d'« une société en mutation ». Le mouvement migratoire qui pousse des dizaines de familles à se réfugier à Strasbourg, parce qu'elles fuient la guerre, la dictature, le dérèglement climatique, la pauvreté... n'est pas près de se tarir et participe à la mutation de notre société. Nous devons nous préparer à les accueillir dignement et à offrir à leurs enfants les conditions optimales pour pouvoir se construire : un logement, une intimité, une vie sociale.

Ainsi Monsieur Bierry, nous vous proposons :

- que les Assises alsaciennes de la prévention et de la protection de l'enfance soient l'occasion d'initier concrètement une réflexion sur le plan d'action global de logement des sans-abris que l'Eurométropole appelle de ses vœux ;
- que suite à cette réflexion soit rapidement rendu public un protocole de mise à l'abri de ces enfants et de leurs familles, en lien avec les associations engagées dans l'hébergement intercalaire ;
- que dans ce protocole figure notamment la communication et la mise à jour régulière du nombre et de l'état des logements vacants dont l'Etat et des collectivités sont propriétaires, qui pourraient être mis temporairement à disposition pour loger ces familles.

Premiers signataires :

- Les personnels mobilisés des établissements scolaires strasbourgeois : collège **Lezay Marnésia** ; écoles maternelle et élémentaire **Saint-Jean** ; écoles élémentaire et maternelle **Ziegelwasser** ; école élémentaire **Léonard de Vinci** ; écoles maternelle et élémentaire **Paul Langevin** ; école élémentaire **Neufeld** ; école maternelle de la **Canardière** ; école élémentaire **Gustave Doré** ; école élémentaire du **Gliesberg** ; école primaire du **Rhin** ; école élémentaire **Guynemer 1** ; école primaire **Ampère** ; école élémentaire **Marguerite Perey** ; école élémentaire **Camille Hirtz** ; école élémentaire **Fischart** ; collège **Jacques Twinger** ; école maternelle du **Stockfeld** ; école élémentaire du **Hohberg** ; école primaire du **Schluthfeld** ; collège **Solignac** ; école maternelle de la **Meinau** ; école maternelle **Langevin** ; école maternelle **Reuss** ; collège et lycée **Jean Monnet** ; école élémentaire **Rosa Parks** ; école élémentaire des **Romains** ; lycée **Jean Rostand** ; école élémentaire **Erckmann Chatrian**. Le lycée polyvalent **Ettore Bugatti** (Illzach) ; Le lycée **Schweitzer** (Mulhouse) ; l'école élémentaire **Exen Pire** (Schiltigheim) ;
- Les parents d'élèves mobilisés de l'école Saint-Jean ; le collectif Solidarité des Bonnes Gens ; l'association des parents d'élèves de l'école du Schluthfeld ; l'Association pour les parents d'élèves libres d'Illkirch-Graffenstaden ; le Collectif des parents de l'école élémentaire du Centre d'Hoenheim ; les parents d'élèves mobilisés du collège Lezay Marnésia ; les représentants des parents d'élèves de l'école Schoepflin ; les parents d'élèves des écoles Exen Pire et Exen Schweitzer (Schiltigheim) ; le Conseil local FCPE de Schiltigheim ;
- Les Petites Roues, Un Toit pour nos élèves, MRAP-Strasbourg, Comité Droit Au Logement du Bas-Rhin, le collectif Pas d'enfants à la rue 67 ; Cimade Strasbourg ; ICEM 67 ; GFEN 67 ;
- Sud éducation Alsace, SE-Unsa du Bas-Rhin, UNSA Éducation du Bas-Rhin, Solidaires Alsace, SNES-FSU, FSU67 ; SNUDI FO 67 ; SDAS 67 ; Solidaires ASSO Alsace ;
- **Emmanuel Fernandes**, député du Bas-Rhin (2^e circonscription) ; **Fleur Laronze**, élue départementale communiste, Collectivité européenne d'Alsace ; **Florian Kobryn**, élu départemental, président du groupe d'opposition, Collectivité européenne d'Alsace ; **Germain**

Mignot, conseiller municipal délégué à la ville de Strasbourg ; **Aurélien Bonnarel**, conseiller municipal délégué à la ville de Strasbourg, Groupe Pour la Justice sociale et l'Écologie populaire (JSEP) ; **Joris Castiglione**, conseiller municipal délégué à la ville de Strasbourg, Groupe Pour la Justice sociale et l'Écologie populaire (JSEP) ; **Yasmina Chadli**, élue communiste eurométropolitaine, Eurométropole de Strasbourg et conseillère municipale déléguée à la Ville de Strasbourg, Groupe Pour la Justice sociale et l'Écologie populaire (JSEP) ; **Antoine Splet**, élu communiste eurométropolitain, Eurométropole de Strasbourg et conseiller municipal délégué à la Ville de Schiltigheim ; **Hülliya Turan**, Adjointe à la maire de Strasbourg, en charge de l'éducation, Groupe Pour la Justice sociale et l'Écologie populaire (JSEP), élue communiste eurométropolitaine, Eurométropole de Strasbourg, et conseillère régionale à la Région Grand Est ; **Laurence Winterhalter**, 8ème adjointe aux Solidarités, à la Santé et au Handicap à la ville de Schiltigheim, élue communiste ; **Damien Frémont**, élu départemental écologiste, Collectivité européenne d'Alsace ; **Ludivine Quintallet**, élue départementale écologiste, Collectivité européenne d'Alsace ;

- **Nathan Goyer**, militant communiste et secrétaire de section PCF-Strasbourg.